



Projet de centrale photovoltaïque exploitée en Agrinergie® Commune de Nozay (44)



Actualisation des habitats



Septembre 2023 – V1

ECE Environnement
9bis rue Saint-Evrout
49100 ANGERS

SAS au capital de 8000 euros
RCS ANGERS - SIRET 91095305800013
TVA Intra. FR04910953058

Tél. : 02 41 36 07 36
www.ece-environnement.com
info@ece-environnement.com

Sommaire

1	PREAMBULE	3
2	MISE A JOUR DE LA FLORE ET DES HABITATS SUR LA ZONE D'IMPLANTATION	3
	2.1 HABITATS ET FLORE	3
	2.1.1 <i>Methodologie</i>	3
	2.1.2 <i>Présentation des habitats</i>	5
	2.1.3 <i>Flore patrimoniale</i>	11
	2.1.4 <i>Flore exotique envahissante</i>	11
	2.1.5 <i>Enjeux habitats et flore</i>	11
3	ANNEXE	12
	3.1 LISTE DES ESPECES FLORISTIQUES RECENSEES EN 2023	12
	3.2 CARTE DES HABITATS EN 2020	15

Tableaux

Tableau 1 : Passages d'inventaires écologiques	3
Tableau 2 : Habitats identifiés à l'échelle du périmètre d'étude	6
Tableau 3 : Synthèse des enjeux phytoécologiques	11
Tableau 6 : Description de la synthèse des enjeux phytoécologiques	11

Cartes

Carte 1 : Localisation des transects d'inventaires floristiques	4
Carte 2 : Cartographie des habitats présent au sein de la zone d'étude en 2023	8

1 PREAMBULE

La présente note constitue la mise à jour du volet flore et habitats réalisée en 2023 au niveau de la zone humide à l'est de l'aire d'étude immédiate.

Le tableau ci-dessous détaille les dates des passages d'inventaire et la carte page suivante localise les transects d'inventaires.

Tableau 1 : Passages d'inventaires écologiques

Date	Passage	Zone d'inventaire	Conditions météorologiques	Groupes ciblés
09/05/2023	Diurne	Voir plan de localisation des relevés	14°C, vent faible (>15 km/h), nuageux rares averses	Flore et habitats
04/07/2023	Diurne	Voir plan de localisation des relevés	17, vent nul à modéré (≤ 15 km/h), ensoleillé	Flore et habitats

2 MISE A JOUR DE LA FLORE ET DES HABITATS SUR LA ZONE D'IMPLANTATION

2.1 Habitats et Flore

2.1.1 Méthodologie

La caractérisation et la cartographie des habitats naturels se base sur l'approche phytosociologique sigmatiste.

Pour chaque unité végétale homogène, un relevé d'informations variées permet de décrire la communauté végétale en place et son contexte : structure et physionomie de la végétation, relevé floristique. Les habitats patrimoniaux (habitats d'intérêt européen protégés par la Directive 92/43/CE, habitats sur liste rouge) font l'objet d'un relevé phytosociologique complet intégrant en plus des paramètres précédemment cités les relevés d'abondance/dominance de Braun-Blanquet pour chaque taxon identifié. Par la suite, les habitats sont rattachés aux typologies CORINE Biotopes et EUNIS, au référentiel EUR28 pour les habitats d'intérêt communautaire.

Les espèces végétales patrimoniales sont recherchées au cours des relevés floristiques au droit des milieux jugés favorables. En cas de présence, elles sont cartographiées précisément et leurs populations sont caractérisées (nombre de spécimens, état de conservation, ...).

Une attention particulière est également portée aux espèces exotiques envahissantes signalées dans la Liste des plantes vasculaires invasives, potentiellement invasives et à surveiller en Pays de la Loire (CBNB, avril 2019).



Carte 1 : Localisation des transects d'inventaires floristiques

2.1.2 Présentation des habitats

Une évolution a été constatée entre les habitats identifiés lors des inventaires initiaux de 2020 et ceux identifiés cette année. On observe ainsi aujourd'hui une transition de l'habitat de coupe forestière à tendance hygrophile (présents en 2020) vers l'habitat de prairie humide à joncs (observé en 2023).

Cette transition de la végétation est en lien avec la finalisation des travaux entrepris en 2018 dans le cadre de l'autorisation obtenue le 20 février 2018 pour la société SCI de l'Angibourgère (« arrêté préfectoral d'examen au cas par cas ») : déboisement de 12,63 ha et défrichement de 5 ha en vue d'un retour à l'agriculture, boisement compensatoire de 11,17 ha.

Le calendrier de mise en œuvre est le suivant :

- Aout à octobre 2018 : abattage et débardage des arbres ;
- Novembre 2022 : broyage mécanisé, travail du sol et semis de prairie (délai de validité de 5 ans pour une décision).

Cela se justifie également par la proximité géographique et les conditions écologiques similaires entre la prairie à joncs identifiée en 2020 et l'ancienne coupe forestière (photographies 1 et 2 avant/après ci-contre). A noter que la transition entre les deux habitats est quasiment totale. Actuellement, ils sont modélisés par une mosaïque sur la carte suivante, car la communauté végétale caractéristique de la prairie à joncs est encore parasitée par de nombreuses essences d'affinités des coupes forestières.

Les haies ont également été expertisées cette année pour la mise à jour des habitats. Ces dernières ont légèrement évolué entre l'étude de 2020 et cette année. Les alignements d'arbres reforment progressivement des haies arbustives avec des arbres éparses et des haies arborées. La carte suivante met en évidence l'évolution des haies sur le site au niveau de la partie de l'Est.

Les habitats identifiés sur le site sont listés et décrits dans le tableau suivant et localisés sur la carte en page 8. Les espèces végétales recensées pour l'actualisation des habitats sont listées en annexe 1. Une carte des habitats en 2020 est disponible en annexe.



Photographie 1 : Coupe forestière avant travaux de finalisation (ECE Environnement, 2020)



Photographie 2 : Coupe forestière après travaux de finalisation (ECE Environnement, 2023)

Tableau 2 : Habitats identifiés à l'échelle du périmètre d'étude

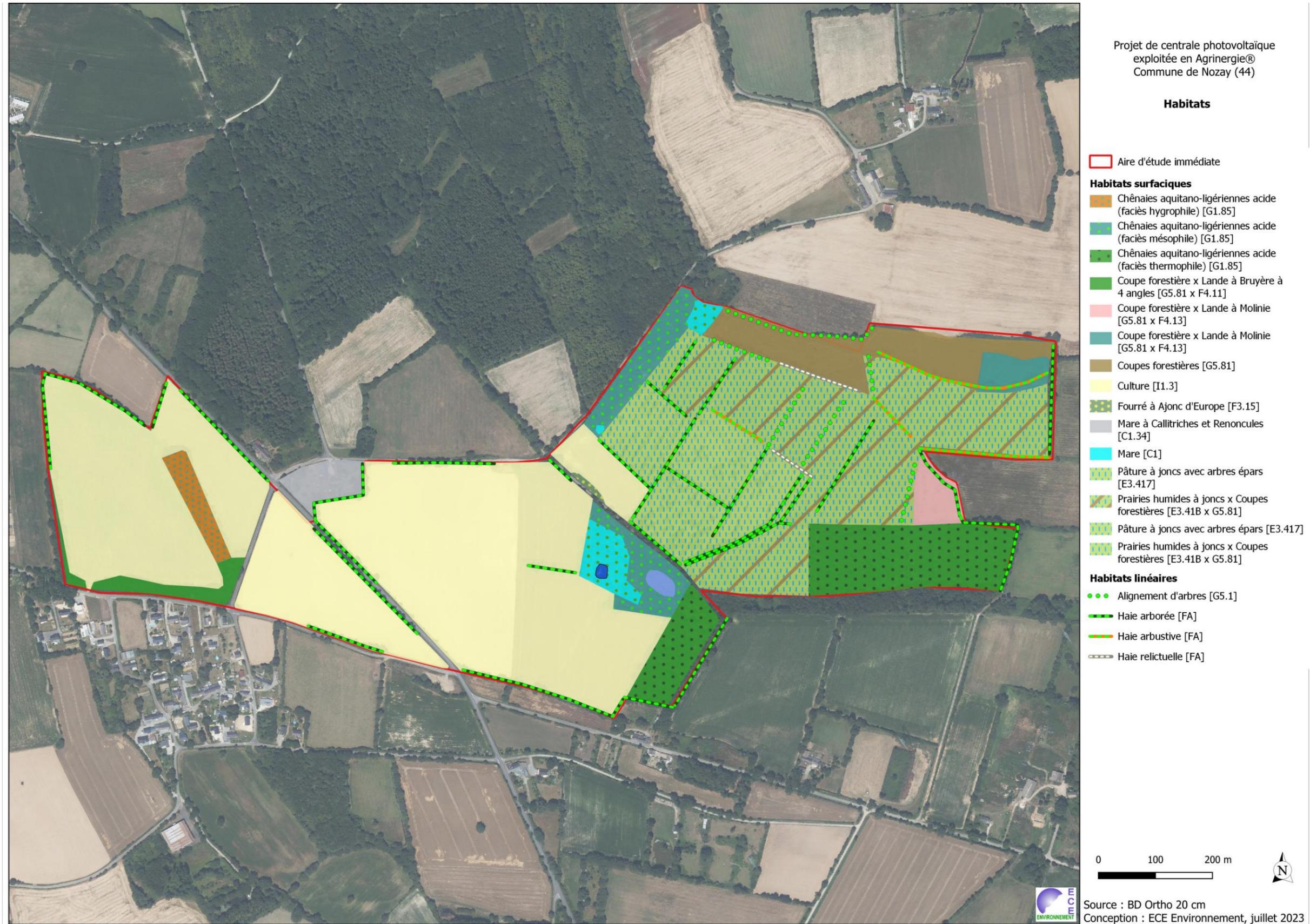
Libellé	Code EUNIS	Code CORINE Biotopes	Code Natura 2000	Etat de conservation*	Description
Alignement d'arbres	G5.1	84.1	-	Favorable	Alignements plus ou moins ininterrompus d'arbres formant des bandes le long des habitats décrit ci-après. Les alignements d'arbres diffèrent des haies (FA) en ce qu'ils sont composés d'espèces pouvant atteindre au moins 5 m de hauteur et qu'ils ne sont pas régulièrement taillés sous cette hauteur. Sur le site ils résultent d'arbres préservés à la suite du défrichement réalisé en 2018.
Châtaigneraie	G1.D1	41.9	-	Favorable	Plantation de <i>Castanea sativa</i> redevenue plus ou moins sauvage. L'habitat est situé à l'ouest du site entre les deux cultures. Sa composition est caractéristique des forêts de feuillues caducifoliées atlantiques avec une affinité subméditerranéenne.
Chênaie aquitano-ligérienne acide	G1.85	41.5	-	Favorable	Les chênaies acidiphiles du site présentent plusieurs faciès. A l'Ouest de la zone on observe un faciès thermophile (sec) qui comporte une grande proportion de Bouleaux verruqueux - <i>Betula pendula</i> . A l'Est on trouve un faciès mésophile (plus frais) presque exclusivement composé de Chênes pédonculés et Chênes sessiles. Le faciès hygrophile en zone humide présente, pour le boisement Sud, de très vieux arbres ainsi qu'une mare forestière bordée de saules. Pour le boisement Nord, un talus délimite à l'Est une zone très humide avec une abondance de Trembles - <i>Populus tremula</i> et à l'Ouest une chênaie classique.
Coupe forestière X Lande à Bruyère à quatre angles	F4.11 X G5.81	31.11 X 31.8D	4020-1	Dégradé	La coupe forestière réalisée en 2018 sur cette zone a permis le (re)développement de la lande à Bruyère à quatre angles créant cette mosaïque d'habitat. On y observe, sur le site, en proportion réduite des espèces caractéristiques de la lande humide : <i>Erica ciliaris</i> , <i>Erica tertralis</i> , <i>Molinia caerulea</i> , <i>Juncus effusus</i> , <i>Ulex minor</i> , <i>Carex viridula</i> ... en mélange avec des espèces de coupes forestières, plus représentées : <i>Pteridium aquilinum</i> , <i>Rubus fruticosus</i> , <i>Quercus robur</i> (juvénile), <i>Betula ssp.</i> (juvénile), <i>Athyrium filix-femina</i> ...
Coupe forestière X Lande à Molinie bleue	F4.13 X G5.81	31.13 X 31.8D	6410	Dégradé	De la même manière que le précédent, la lande à Molinie bleue a été favorisée par la coupe forestière réalisée en 2018. Cette lande peut être associée à un faciès dégradé des landes à bruyères humides. Sur le site on observe l'absence de bruyères et la présence de joncs, carex et Molinie bleue - <i>Molinia caerulea</i> dans les dépressions humides et le Genêt à Balai - <i>Cytisus scoparius</i> sur les zones plus sèches. Ces espèces sont en mélange avec des essences issues du faciès de coupe forestière : <i>Castanea sativa</i> (juvénile), <i>Corylus avellana</i> , <i>Ilex aquifolium</i> , <i>Melampyrum pratense</i> , <i>Rubus ssp.</i> , ... Cet habitat est intéressant car il peut évoluer vers l'habitat d'intérêt communautaire 9190-1 « Chênaie pédonculée à Molinie bleue ».
Coupe forestière	G5.81	31.8D	-	Favorable	Habitat résultant du défrichement réalisé en 2018. Il présente un caractère assez commun et perturbé. Il constitue la régénération naturelle du boisement présent avant le défrichement et se compose de taillis à saules, bouleaux ou trembles, mélangé à des fourrés de ronces et Fougère aigle. Des zones ouvertes subsistent et sont composées de joncs, <i>Lotus pedunculatus</i> , <i>Cirsium palustre</i> , <i>Holcus lanatus</i> ...
Culture	I1.3	82.3	-	Non concerné**	Culture traditionnelle et extensive hébergeant une flore typique d'espèces messicoles ou rudérales sur la période interculturelle. Observation de <i>Brizica media</i> qui est quasi menacée en Pays de la Loire. Seule la station est considérée en enjeu moyen.
Fourré à Ajonc d'Europe	F3.15	31.85	-	Favorable	Fourrés du domaine atlantique dominés par <i>Ulex europaeus</i> . Sur le site il est localisé en bordure de culture sur une zone délaissée. On y observe <i>Ulex europaeus</i> , <i>Rubus fruticosus</i> , <i>Cytisus scoparius</i> en dominance, accompagnés d'espèces herbacées des lisières humides : <i>Lysimachia vulgaris</i> , <i>Lythrum salicaria</i> , <i>Jacobaea vulgaris</i> , ...
Haie multistrate	FA	84.4	-	Favorable	Haies bocagères pluristratées, caractéristiques de l'ouest de la France. Sur le site elles sont composées d'essences locales : <i>Quercus robur</i> , <i>Fraxinus excelsior</i> , <i>Castanea sativa</i> , <i>Corylus avellana</i> , <i>Lapasana comunis</i> , <i>Hedera helix</i> , <i>Carpinus betulus</i> , <i>Frangula alnus</i> ... issues pour certaines du défrichement de 2018.
Haie arbustive	FA	84.4	-	Favorable	Haie bocagère arbustive inférieure à 3 m de hauteur. Sur le site on y observe des essences locales tel que : <i>Quercus robur</i> (juvénile), <i>Castanea sativa</i> (juvénile), <i>Corylus avellana</i> , <i>Carpinus betulus</i> , <i>Hedera helix</i> , ...
Haie relictuelle	FA	84.4	-	Non évaluable***	Ancienne haie bocagère coupée ou détruite récemment. On y observe une régénération naturelle des essences de la haie originelle avec parfois quelques arbres isolés çà et là sur son linéaire.
Jardin domestique	X25	85.3	-	Non concerné**	Espace accolé à une habitation, comportant des zones enherbées et plantées d'espèces principalement horticoles et potagères.
Mare sans végétation	C1	22	-	Non évaluable***	Mare permanente d'eau douce sans végétation ou à végétation flottante, constituée principalement de <i>Lemna minor</i> .
Mare à Callitriches et Renoncules	C1.34	22 X 22.432	-	Altéré	Mare périodiquement asséchée correspondant au groupement des mares à « communautés flottantes des eaux peu profondes... susceptibles d'être occasionnellement à sec ». La composition floristique est la suivante : Callitriche des marais, Renoncule peltée, Millepertuis des marais, ...
Mare forestière temporaire	C1.64	22	-	Altéré	Identique au précédent, ici en situation forestière sans végétation aquatique en raison d'un ombrage permanent.
Pâturage à joncs avec arbres épars	E3.417	37.217	-	Altéré	Prairie exploitée en agroforesterie présente sur le site avant les opérations de défrichement et déboisement. La végétation est typique des pâturages à joncs et quelques arbres parsèment la parcelle. On y observe <i>Juncus ssp.</i> , <i>Lychnis flos-cuculi</i> , <i>Oenanthe crocata</i> , <i>Holcus lanatus</i> , <i>Cynosorus cristatus</i> , ... Son état de conservation est aujourd'hui considéré altéré car les parcelles ne sont plus entretenues par le pâturage engendrant une évolution naturelle vers le fourré humide à <i>Frangula alnus</i> , <i>Ulex europaeus</i> , ...
Prairie humide à joncs avec arbres épars X Coupe forestière	E3.41B X G5.81	37.21 X 31.8D	-	Altéré	Mosaïque d'habitats représentée principalement par la prairie humide à joncs avec quelques restes du faciès de coupe forestière. Cette évolution est la résultante de la finalisation des travaux entrepris en 2018, avec en la réalisation en novembre 2022 d'un broyage mécanisé, d'un travail du sol et d'un semis de prairie. Aujourd'hui on observe sur le site une communauté

Libellé	Code EUNIS	Code CORINE Biotopes	Code Natura 2000	Etat de conservation*	Description
					végétal à 90% prairiale et 10% issue de coupe forestière. La composition végétale est proche de l'habitat pâture à joncs avec arbres épars décrits ci-avant.
Saulaie marécageuse	F9.22	44.92	-	Favorable	Les saulaies observées sur le site sont des habitats d'intérêt par leur rareté locale et leur bon état de conservation. Notamment celle située au Nord, hébergeant plusieurs tapis de sphaignes - <i>Sphagnum ssp.</i> et la Fougère royale - <i>Osmunda regalis</i> . Cette saulaie pourrait évoluer vers un habitat tourbeux décrit dans la directive habitat (code : 91E0).

* **Etat de conservation** : Caractérisation et terminologie basées sur la méthode développée pour évaluer l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire dans les sites Natura 2000 (Maciejewski, L., Seytre, L., Van Es, J. & Dupont, P. 2015. *État de conservation des habitats agropastoraux d'intérêt communautaire, Méthode d'évaluation à l'échelle du site. Guide d'application. Version 3. Avril 2015. Rapport SPN 2015 - 43, Service du patrimoine naturel, Muséum national d'Histoire naturelle, Paris. 194 pp.*)

** **Non concerné** : Habitat non pris en compte dans la méthode d'évaluation de l'état de conservation (habitat anthropique, imperméabilisé, culture...)

*** **Non évaluable** : les caractéristiques intrinsèques de l'habitat (communauté végétale, structure, fonctionnalités, ...) ne permettent pas d'évaluer l'état de conservation de celui-ci, en raison de l'absence d'une ou plusieurs d'entre elles.



Carte 2 : Cartographie des habitats présent au sein de la zone d'étude en 2023

Les photos présentées ci-dessous illustrent les différents habitats présents sur le site et inventoriés dans le cadre de l'actualisation de 2023 :



Pâturage humide à joncs colonisé par des arbustes ligneux (mai 2023)



Pâturage humide à Joncs colonisé par des arbustes ligneux (juillet 2023)



Prairie humide à joncs sur coupe forestière (mai 2023)



Prairie humide à joncs sur coupe forestière (juillet 2023)



Coupe forestière x Lande à Bruyères à quatre angles, colonisée par la Fougère aigle (mai 2023)



Coupe forestière x Lande à Bruyères à quatre angles, colonisée par la Fougère aigle (juillet 2023)



Coupe forestière présente au Nord



Coupe forestière x Lande à molinie



Fourré à Ajonc d'Europe



Haie arborée issue d'un alignement d'arbres identifiés dans les études précédentes

Photographies 3 : Prises de vue de la zone d'étude

2.1.3 Flore patrimoniale

Aucune espèce végétale d'intérêt patrimonial supplémentaire à celles observées en 2020 n'a été recensée en 2023.

A titre informatif, *Carex viridula* n'a pas été revu cette année au niveau Lande à Molinie la plus à l'Est et *Briza minor* n'a pas été revue dans la culture au Sud-ouest.

Une recherche approfondie des espèces présentes dans la bibliographie a été effectuée au droit des habitats ayant évolués depuis les inventaires de 2020. Les 120 espèces observées dans le cadre de l'actualisation des habitats sont listées en annexe 1.

2.1.4 Flore exotique envahissante

Aucune espèce exotique envahissante supplémentaire à celles identifiées en 2020 n'a été observée en 2023.

2.1.5 Enjeux habitats et flore

Le tableau ci-après donne l'enjeu écologique local attribué à chaque habitat, compte tenu de son intérêt intrinsèque, son état de conservation et des espèces floristiques recensées.

Tableau 3 : Synthèse des enjeux phytoécologiques

Habitat	EUNIS	Codes Natura 2000	Etat de conservation*	Enjeu phytoécologique	Quantités
Alignement d'arbres	G5.1	-	Favorable	Faible	812,76 ml
Châtaigneraie	G1.D1	-	Favorable	Faible	0,73 ha
Chênaie aquitano-ligerienne acide	G1.85	-	Favorable	Faible à moyen (faciès hygrophile)	8,74 ha
Coupe forestière X Lande à Bruyère à quatre angles	F4.11 X G5.81	-	Dégradé	Fort	0,73 ha
Coupe forestière X Lande à Molinie bleu	F4.13 X G5.81	-	Dégradé	Moyen	3,67 ha
Coupe forestière	G5.81	-	Favorable	Faible	0,77 ha
Culture	I1.3	-	Non concerné**	Très faible à Faible (station de <i>Briza minor</i>)	31,48 ha
Fourré à Ajonc d'Europe	F3.15	-	Favorable	Faible	0,06 ha
Haie multistrate	FA	-	Favorable	Faible	4658,13 ml
Haie arbustive	FA	-	Favorable	Faible	736,74 ml
Haie relictuelle	FA	-	Non évaluable***	Faible	230,48 ml
Jardin domestique	X25	-	Non concerné**	Non concerné	0,90 ha
Mare sans végétation	C1	-	Non évaluable*	Très faible	0,17 ha

Habitat	EUNIS	Codes Natura 2000	Etat de conservation*	Enjeu phytoécologique	Quantités
Mare à Callitriches et Renoncules	C1.34	-	Altéré	Moyen	0,02 ha
Mare forestière temporaire	C1.64	-	Altéré	Faible	0,044ha
Pâturage à joncs avec arbres épars	E3.417	-	Altéré	Faible	6,57 ha
Prairie humide à joncs X Coupe forestière	E3.41B X G5.81	-	Altéré	Faible	13,50 ha
Saulaie marécageuse	F9.22	-	Favorable	Moyen	1,06 ha

* Etat de conservation : Caractérisation et terminologie basées sur la méthode développée pour évaluer l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire dans les sites Natura 2000 (Maciejewski, L., Seytre, L., Van Es, J. & Dupont, P. 2015. *État de conservation des habitats agropastoraux d'intérêt communautaire, Méthode d'évaluation à l'échelle du site. Guide d'application. Version 3. Avril 2015. Rapport SPN 2015 - 43, Service du patrimoine naturel, Muséum national d'Histoire naturelle, Paris. 194 pp.*)

** Non concerné : Habitat non pris en compte dans la méthode d'évaluation de l'état de conservation (habitat anthropique, imperméabilisé, culture...)

*** Non évaluable : les caractéristiques intrinsèques de l'habitat (communauté végétale, structure, fonctionnalités, ...) ne permettent pas d'évaluer l'état de conservation de celui-ci, en raison de l'absence d'une ou plusieurs d'entre elles.

Tableau 4 : Description de la synthèse des enjeux phytoécologiques

3 ANNEXE

3.1 Liste des espèces floristiques recensées en 2023

Nom scientifique	Nom commun	LRF	LRR	EEE	DZ	PN/PR	DH	RF1	RF2	RF3	RF4	RF5	RF6	RF7
<i>Agrostis canina</i> L., 1753	Agrostide des chiens	LC	LC	-	-	-/-	-	x	x					
<i>Agrostis stolonifera</i> L., 1753	Agrostide stolonifère	LC	LC	-	-	-/-	-	x				x		x
<i>Ajuga reptans</i> L., 1753	Bugle rampante	LC	LC	-	-	-/-	-	x						x
<i>Alopecurus pratensis</i> L., 1753	Vulpin des prés	LC	LC	-	-	-/-	-	x						
<i>Angelica sylvestris</i> L., 1753	Angélique sauvage	LC	LC	-	-	-/-	-			x		x	x	x
<i>Anisantha sterilis</i> (L.) Nevski, 1934	Brome stérile	LC	LC	-	-	-/-	-	x				x		
<i>Anthoxanthum odoratum</i> L., 1753	Flouve odorante	LC	LC	-	-	-/-	-	x	x	x	x	x	x	x
<i>Anthriscus sylvestris</i> (L.) Hoffm., 1814	Cerfeuil des bois	LC	LC	-	-	-/-	-	x		x		x	x	x
<i>Bellis perennis</i> L., 1753	Pâquerette	LC	LC	-	-	-/-	-		x					
<i>Betula pendula</i> Roth, 1788	Bouleau verruqueux	LC	LC	-	-	-/-	-			x	x			x
<i>Betula pubescens</i> Ehrh., 1791	Bouleau blanc	LC	LC	-	-	-/-	-							x
<i>Blechnum spicant</i> (L.) Roth, 1794	Blechné en épis	LC	LC	-	-	-/-	-			x				
<i>Callitriche stagnalis</i> Scop., 1772	Callitriche des marais	LC	LC	-	-	-/-	-			x				
<i>Calluna vulgaris</i> (L.) Hull, 1808	Callune	LC	LC	-	-	-/-	-				x			
<i>Cardamine pratensis</i> L., 1753	Cardamine des prés	LC	LC	-	-	-/-	-	x				x		
<i>Carex flacca</i> Schreb., 1771	Laïche glauque	LC	LC	-	-	-/-	-				x		x	
<i>Carex leporina</i> L., 1753	Laïche Patte-de-lièvre	LC	-	-	-	-/-	-	x	x	x				
<i>Carex pendula</i> Huds., 1762	Laïche à épis pendants	LC	DD	-	-	-/-	-						x	
<i>Carex pilulifera</i> L., 1753	Laïche à pilules	LC	LC	-	-	-/-	-				x			
<i>Carex viridula</i> Michx., 1803	Laïche tardive	LC	NT	-	-	-/-	-				x			
<i>Carpinus betulus</i> L., 1753	Charme	LC	LC	-	-	-/-	-							x
<i>Castanea sativa</i> Mill., 1768	Chataignier	LC	LC	-	-	-/-	-			x				x
<i>Centaurea jacea</i> L., 1753	Centaurée jacée	LC	LC	-	-	-/-	-		x				x	
<i>Centaurea nigra</i> L., 1753	Centaurée noire	DD	LC	-	-	-/-	-		x	x			x	
<i>Centaureum erythraea</i> Rafn, 1800	Petite centaurée commune	LC	LC	-	-	-/-	-	x	x	x				
<i>Cerastium fontanum</i> Baumg., 1816	Céraiste commune	LC	LC	-	-	-/-	-	x	x	x				
<i>Cirsium arvense</i> (L.) Scop., 1772	Cirse des champs	LC	LC	-	-	-/-	-					x		
<i>Cirsium palustre</i> (L.) Scop., 1772	Cirse des marais	LC	LC	-	-	-/-	-	x	x	x	x		x	
<i>Cirsium vulgare</i> (Savi) Ten., 1838	Cirse commun	LC	LC	-	-	-/-	-	x		x		x		
<i>Conopodium majus</i> (Gouan) Loret, 1886	Conopode dénudé	LC	LC	-	-	-/-	-	x	x	x				
<i>Corylus avellana</i> L., 1753	Noisetier	LC	LC	-	-	-/-	-							x
<i>Crataegus monogyna</i> Jacq., 1775	Aubépine à un style	LC	LC	-	-	-/-	-							x
<i>Cytisus scoparius</i> (L.) Link, 1822	Genêt à balai	LC	LC	-	-	-/-	-							x
<i>Dactylis glomerata</i> L., 1753	Dactyle aggloméré	LC	LC	-	-	-/-	-	x		x		x		x
<i>Daucus carota</i> L., 1753	Carotte sauvage	LC	LC	-	-	-/-	-		x	x		x	x	x
<i>Digitalis purpurea</i> L., 1753	Digitale pourpre	LC	LC	-	-	-/-	-		x				x	x
<i>Dryopteris carthusiana</i> (Vill.) H.P.Fuchs, 1959	Dryoptéris des chartreux	LC	LC	-	-	-/-	-			x		x		x
<i>Dryopteris filix-mas</i> (L.) Schott, 1834	Fougère mâle	LC	LC	-	-	-/-	-			x				x
<i>Epilobium hirsutum</i> L., 1753	Epilobe hérissé	LC	LC	-	-	-/-	-	x	x	x		x		
<i>Erica ciliaris</i> Loefl. ex L., 1753	Bruyère ciliée	LC	LC	-	-	-/-	-				x			
<i>Erica tetralix</i> L., 1753	Bruyère à quatre angles	LC	LC	-	-	-/-	-				x			
<i>Eupatorium cannabinum</i> L., 1753	Eupatoire à feuilles de chanvre	LC	LC	-	-	-/-	-			x		x		x
<i>Festuca rubra</i> L., 1753	Fétuque rouge	LC	LC	-	-	-/-	-	x				x		
<i>Ficaria verna</i> Huds., 1762	Ficaire à bulbilles	LC	LC	-	-	-/-	-							x
<i>Frangula alnus</i> Mill., 1768	Bourdaïne	LC	-	-	-	-/-	-							x
<i>Fumaria officinalis</i> L., 1753	Fumeterre officinale	LC	LC	-	-	-/-	-			x			x	

Nom scientifique	Nom commun	LRF	LRR	EEE	DZ	PN/PR	DH	RF1	RF2	RF3	RF4	RF5	RF6	RF7
<i>Galium aparine</i> L., 1753	Gaillet gratteron	LC	LC	-	-	-/-	-			X	X	X		X
<i>Galium palustre</i> L., 1753	Gaillet des marais	LC	LC	-	-	-/-	-	X						
<i>Geranium dissectum</i> L., 1755	Géranium découpé	LC	LC	-	-	-/-	-	X	X	X		X		
<i>Geranium robertianum</i> L., 1753	Herbe à Robert	LC	LC	-	-	-/-	-			X				X
<i>Glyceria fluitans</i> (L.) R.Br., 1810	Glycérie flottante	LC	LC	-	-	-/-	-	X	X	X			X	
<i>Hedera helix</i> L., 1753	Lierre grimpant	LC	LC	-	-	-/-	-		X	X	X			X
<i>Heracleum sphondylium</i> L., 1753	Patte d'ours	LC	LC	-	-	-/-	-					X		
<i>Hieracium umbellatum</i> L., 1753	Epervière en ombelle	LC	-	-	-	-/-	-		X		X			
<i>Holcus lanatus</i> L., 1753	Houlque laineuse	LC	LC	-	-	-/-	-	X	X	X	X	X	X	
<i>Hypochaeris radicata</i> L., 1753	Porcelle enracinée	LC	LC	-	-	-/-	-	X	X	X			X	
<i>Ilex aquifolium</i> L., 1753	Houx	LC	LC	-	-	-/-	-							X
<i>Jacobaea vulgaris</i> Gaertn., 1791	Herbe de saint Jacques	LC	LC	-	-	-/-	-		X					
<i>Juncus acutiflorus</i> Ehrh. ex Hoffm., 1791	Jonc à tépales aigus	LC	LC	-	-	-/-	-	X				X		
<i>Juncus conglomeratus</i> L., 1753	Jonc aggloméré	LC	LC	-	-	-/-	-	X	X	X		X	X	
<i>Juncus effusus</i> L., 1753	Jonc épars	LC	LC	-	-	-/-	-	X		X	X	X	X	X
<i>Lactuca scariola</i> L., 1756	Laitue scariole	LC	LC	-	-	-/-	-			X			X	
<i>Lactuca virosa</i> L., 1753	Laitue vireuse	LC	LC	-	-	-/-	-		X	X				X
<i>Leucanthemum vulgare</i> Lam., 1779	Marguerite commune	DD	LC	-	-	-/-	-		X					
<i>Lonicera periclymenum</i> L., 1753	Chèvrefeuille des bois	LC	LC	-	-	-/-	-	X		X	X			X
<i>Lotus hirsutus</i> L., 1753	/	LC	-	-	-	-/-	-				X		X	
<i>Lotus pedunculatus</i> Cav., 1793	Lotus des marais	LC	LC	-	-	-/-	-	X	X	X		X	X	
<i>Luzula congesta</i> (Thuill.) Lej., 1811	Luzule à inflorescences denses	LC	LC	-	-	-/-	-	X	X	X			X	
<i>Lychnis flos-cuculi</i> L., 1753	Oeil-de-perdrix	LC	LC	-	-	-/-	-	X					X	
<i>Lysimachia vulgaris</i> L., 1753	Lysimaque commune	LC	LC	-	-	-/-	-	X						
<i>Melampyrum pratense</i> L., 1753	Mélampyre des prés	LC	LC	-	-	-/-	-			X				
<i>Mentha aquatica</i> L., 1753	Menthe aquatique	LC	LC	-	-	-/-	-			X		X		
<i>Mentha arvensis</i> L., 1753	Menthe des champs	LC	LC	-	-	-/-	-	X	X					
<i>Molinia caerulea</i> (L.) Moench, 1794	Molinie bleue	LC	LC	-	-	-/-	-				X		X	X
<i>Myosotis discolor</i> Pers., 1797	Myosotis bicolore	LC	LC	-	-	-/-	-		X			X	X	
<i>Oenanthe crocata</i> L., 1753	Oenanthe safranée	-	LC	-	-	-/-	-	X				X		
<i>Persicaria maculosa</i> Gray, 1821	Renouée Persicaire	LC	LC	-	-	-/-	-						X	
<i>Phleum pratense</i> L., 1753	Fléole des prés	LC	LC	-	-	-/-	-	X				X		
<i>Plantago lanceolata</i> L., 1753	Plantain lancéolé	LC	LC	-	-	-/-	-	X	X	X				
<i>Poa pratensis</i> L., 1753	Pâturin des prés	LC	LC	-	-	-/-	-	X	X			X		
<i>Populus tremula</i> L., 1753	Peuplier Tremble	LC	LC	-	-	-/-	-			X			X	X
<i>Prunella vulgaris</i> L., 1753	Brunelle commune	LC	LC	-	-	-/-	-	X						
<i>Prunus spinosa</i> L., 1753	Epine noire	LC	LC	-	-	-/-	-			X				
<i>Pteridium aquilinum</i> (L.) Kuhn, 1879	Fougère aigle	LC	LC	-	-	-/-	-			X	X	X	X	X
<i>Pyrus communis</i> subsp. <i>pyraster</i> (L.) Ehrh., 1780	Poirier sauvage		LC	-	-	-/-	-							X
<i>Quercus robur</i> L., 1753	Chêne pédonculé	LC	LC	-	-	-/-	-		X	X	X	X	X	X
<i>Ranunculus acris</i> L., 1753	Bouton d'or	LC	LC	-	-	-/-	-	X		X		X		X
<i>Ranunculus bulbosus</i> L., 1753	Renoncule bulbeuse	LC	LC	-	-	-/-	-	X		X		X		
<i>Ranunculus flammula</i> L., 1753	Renoncule flammette	LC	LC	-	-	-/-	-			X			X	
<i>Ranunculus peltatus</i> Schrank, 1789	Renoncule peltée	LC	LC	-	-	-/-	-			X				
<i>Ranunculus repens</i> L., 1753	Renoncule rampante	LC	LC	-	-	-/-	-	X	X	X		X	X	X
<i>Rosa arvensis</i> Huds., 1762	Rosier des champs	LC	LC	-	-	-/-	-	X	X					
<i>Rubus caesius</i> L., 1753	Rosier bleue	LC	LC	-	-	-/-	-							X
<i>Rubus fruticosus</i> L., 1753	Ronce commune	-	-	-	-	-/-	-	X	X	X	X	X	X	
<i>Rumex acetosa</i> L., 1753	Oseille des prés	LC	LC	-	-	-/-	-	X	X	X		X	X	X
<i>Rumex acetosella</i> L., 1753	Petite oseille	LC	LC	-	-	-/-	-		X					
<i>Rumex conglomeratus</i> Murray, 1770	Patience agglomérée	LC	LC	-	-	-/-	-			X		X		X
<i>Rumex crispus</i> L., 1753	Patience crépue	LC	LC	-	-	-/-	-	X	X	X		X	X	X
<i>Rumex obtusifolius</i> L., 1753	Patience à feuilles obtuses	LC	LC	-	-	-/-	-	X		X			X	
<i>Salix aurita</i> L., 1753	Saule à oreillettes	LC	LC	-	-	-/-	-	X					X	

Nom scientifique	Nom commun	LRF	LRR	EEE	DZ	PN/PR	DH	RF1	RF2	RF3	RF4	RF5	RF6	RF7
<i>Salix caprea</i> L., 1753	Saule marsault	LC	LC	-	-	-/-	-					X		
<i>Salix cinerea</i> L., 1753	Saule cendré	LC	DD	-	X	-/-	-	X	X			X		X
<i>Senecio vulgaris</i> L., 1753	Séneçon commun	LC	LC	-	-	-/-	-			X			X	
<i>Sonchus asper</i> (L.) Hill, 1769	Laiteron rude	LC	LC	-	-	-/-	-	X		X			X	
<i>Sorbus torminalis</i> (L.) Crantz, 1763	Alisier des bois	LC	LC	-	-	-/-	-				X			
<i>Stellaria graminea</i> L., 1753	Menthe-coq	LC	LC	-	-	-/-	-	X	X	X		X		
<i>Stellaria holostea</i> L., 1753	Stellaire holostée	LC	LC	-	-	-/-	-						X	X
<i>Succisa pratensis</i> Moench, 1794	Succise des prés	LC	LC	-	-	-/-	-		X					
<i>Taraxacum officinale</i> F.H.Wigg., 1780	Pissenlit	LC	-	-	-	-/-	-		X					
<i>Teucrium scorodonia</i> L., 1753	Germandrée	LC	LC	-	-	-/-	-			X	X		X	
<i>Trifolium pratense</i> L., 1753	Trèfle des prés	LC	LC	-	-	-/-	-	X	X	X		X		
<i>Trifolium repens</i> L., 1753	Trèfle rampant	LC	LC	-	-	-/-	-	X	X			X		
<i>Trisetum flavescens</i> (L.) P.Beauv., 1812	Trisetè commune	LC	LC	-	-	-/-	-					X		
<i>Ulex europaeus</i> L., 1753	Ajonc d'Europe	LC	LC	-	-	-/-	-	X	X	X	X		X	X
<i>Ulex minor</i> Roth, 1797	Ajonc nain	LC	LC	-	-	-/-	-				X			
<i>Urtica dioica</i> L., 1753	Ortie dioïque	LC	LC	-	-	-/-	-			X		X		
<i>Veronica chamaedrys</i> L., 1753	Véronique petit chêne	LC	LC	-	-	-/-	-			X				
<i>Vicia cracca</i> L., 1753	Vesce cracca	LC	-	-	-	-/-	-			X		X		
<i>Vicia sativa</i> L., 1753	Vesce cultivée	NAa	LC	-	-	-/-	-		X			X		

<u>LRF</u> : liste rouge France	LC : préoccupation mineure ; NT : quasi-menacé ; VU : vulnérable ; EN : en danger ; CR : en danger critique ; NA : non applicable ; DD : données insuffisantes ; NE : non évalué	
<u>LRR</u> : liste rouge des Pays de la Loire		
<u>EEE</u> : Espèces Exotiques Envahissantes (liste régionale)		
<u>DZ</u> : espèce déterminante Znieff		X : espèce déterminante ZNEFF
<u>PN</u> : protection nationale		Art1 : interdiction de destruction de spécimens
<u>PR</u> : protection régionale		Art1 : interdiction de destruction de spécimens
<u>DH</u> : Directive habitat	An2 : espèce dont la conservation nécessite la désignation de ZSC An4 : espèce qui nécessite une protection stricte An5 : espèce dont le prélèvement est susceptible d'être réglementé	

3.2 Carte des habitats en 2020

